

Commune de LEOTOING

Conseil municipal du 13 juin 2013.

1) FOND NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTER-COMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la loi de finance de 2012 a institué le Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Des prélèvements et reversements ont été effectués au niveau de l'ensemble intercommunal du pays de Blesle : 2 098 € de prélèvements et 25 730 € de reversement. Le solde 23 632 € a vocation à être distribué à l'échelle de la communauté de communes.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour que la part attribuée à la commune de Léotoing reste à la communauté de communes du pays de Blesle pour financer les projets ne bénéficiant pas de subventions.

2) ADMR BLESLE/LEMPDES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'ADMR de Blesle-Lempdes concernant les heures tarifées et non tarifées de l'ADMR et les retenues du conseil général sur les subventions versées par les communes. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter la subvention annuelle à l'activité non tarifée de l'association ADMR Blesle-Lempdes.

3) TRAVAUX VC N°8 A FARREYROLLES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les résultats de la consultation pour les travaux de la voie communale n°8 à Farreyrolles. Après vérification, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Cymaro. Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable pour l'entreprise Cymaro et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

4) ACHAT PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler le photocopieur du secrétariat de mairie. Après lecture de plusieurs devis, l'entreprise Verrier semble la plus économique et la plus performante. Le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir l'entreprise Verrier.

5) LES RUBANS DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune a participé à la 19^{ème} édition du concours « les rubans du patrimoine » organisé par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine.

Le jury régional a décerné le « prix départemental » à la commune pour la restauration de l'église St-Vincent.

Questions diverses :

Programme « Habiter Mieux » en Pays de Blesle.

Les travaux concernent la rénovation thermique (changement de chaudière, isolation des combles) permettant un gain d'énergie supérieur à 25%.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne pas avoir débutés avant le dépôt du dossier de demande de subvention.

Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie.

Les référents sont Mme CAVARD Georgette et Mme BESSEYRE Annie.

Accueil des enfants à l'école de Lorlanges :

Une réunion s'est tenue en mairie de Lorlanges en présence du conseil municipal de Lorlanges, le maire et les adjoints de Léotoing, les enseignants, et les représentants des parents d'élèves.

Un demi poste ayant été attribué, les enfants de Léotoing inscrits seront accueillis à partir de 2 ans et demi.

Les très petites sections et les petites sections seront encadrés le matin par un enseignant et l'après midi par une employée de la commune de Lorlanges.

Enquête internet :

A la suite de l'enquête auprès des utilisateurs, un courrier a été adressé au directeur des relations avec les collectivités locales avec copie, au Président de la Région Auvergne, et à Jean-Pierre VIGIER député.

Dans sa réponse, ORANGE précise que sur les 104 lignes de la commune, certaines sont raccordées sur LEMPDES, BOURNONCLE ST PIERRE et BLESLE. et le débit est lié à la longueur de la ligne jusqu'au client.

Les lignes inéligibles se situent sur les villages d'AUTRAC, LAGARDE et LE CHAMBON, lignes pour lesquelles la solution passe par le satellite avec une aide du Conseil Régional et du Conseil Général.

Pour les villages de Tourette, Recoules, Planzols et le Serre, les services techniques vont procéder à une expertise générale.